

**Cercle Féminin d'Amitié Européenne**  
**Conférence de Monsieur Henri Ménudier**  
**« La coopération franco-allemande, face aux défis actuels de l'Europe »**  
**7 mars 2011**

*Monsieur Henri Ménudier est germaniste, politologue à la Sorbonne et directeur du Centre Universitaire d'Asnières Paris Sorbonne III*

La France développe actuellement des relations privilégiées avec l'Allemagne, pays limitrophe. L'héritage de l'histoire en est une des raisons. Mais les échanges multiples tant politiques, qu'économique ou d'ordre sociétal expliquent également cette proximité entre nos deux pays.

L'Allemagne et la France font partie du même Empire jusqu'en 843 sous le règne notamment de Charlemagne. Ils avaient la même religion : le catholicisme jusqu'à l'arrivée de Luther à l'origine du courant protestant en Allemagne.

De 1870 à la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, soit en 70 ans, les deux pays ont vécu trois affrontements aux conséquences lourdes : blessés, disparus, faillite morale. L'Europe a beaucoup perdu aux yeux du Monde avec l'Holocauste. La guerre de 1940 a conduit au partage de l'Europe et à des changements de politique profonds.

Cet héritage de l'histoire, nous ne pouvons le renier mais il ne faudrait pas retenir que les affrontements de ces trois dernières guerres. Nous avons vécu de véritables transferts culturels. A l'issue de chaque conflit, c'est le secteur culturel qui a permis de renouer des échanges entre les deux pays

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la culture allemande était idéalisée dans les salons de Madame de Staël mais à la suite de la guerre de 1870 avec Napoléon III, la France découvre une Allemagne plus solide qu'elle ne le pensait. La défaite va entraîner un sentiment de haine vis-à-vis de l'Allemagne. La relation franco-allemande ne va jamais complètement se remettre de cet anti-germanisme.

Après 1945, on aurait pu penser que la relation entre les deux pays était définitivement ternie. Il n'en était rien. On assiste alors à quatre phases de reconstruction des liens entre France et Allemagne :

- **1945-1949** : la dialogue est unilatéral car l'Allemagne n'existait plus au niveau fédéral. Rapidement, la coopération a repris par l'intermédiaire des rencontres entre jeunes des deux pays. L'existence de la guerre froide entre américains et russes a également obligé la France à se situer rapidement dans le camp occidental. Avec l'aide des Etats-Unis, deux organismes encore en place actuellement, l'OCDE et l'OTAN, sont nés en 1949.
- **1949-1969** : on assiste à la naissance du couple franco-allemand. Le 23 mai 1949, la Loi Fondamentale reconnaît la création de l'état allemand. Le 9 mai 1950, à l'initiative de Robert Schuman, la France propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous l'égide de la Communauté France/Allemagne/Benelux/Italie. C'est la création de la CECA, colonne vertébrale de la coopération franco-allemande qui n'a jamais été remise en question depuis cette date.
- **1969-1989** : la construction de l'Europe se poursuit. Le mur de Berlin tombe en novembre 1989. L'Allemagne est réunifiée.
- **1989 à nos jours** : l'Europe se consolide avec la circulation d'une monnaie commune, la Constitution Européenne, et le Traité de Lisbonne.

Quand nous parlons du « *franco-allemand* », il faut donc réaliser qu'il s'agit une évolution ancrée dans l'histoire. La création de la CECA du 9 mai 1959 est réellement la

### **Aujourd'hui, où en est-on ?**

Les chefs d'état actuels de l'Allemagne et de la France ont des points communs : ils sont nés après la fin de la guerre de 39/40, guerre qu'ils n'ont pas connue contrairement à leurs prédécesseurs. Ils sont originaires de milieux modestes et se sont engagés tous les deux en politique, très jeunes.

Pour madame Merkel, l'évènement fondamental est la chute du communisme. Nicolas Sarkozy de son côté veut se situer, pour sa part, dans la lignée du Général de Gaulle. Ils affichent tous les deux de la distance vis-à-vis du pays de l'autre. Cependant, une « *mécanique* » de rencontres a été instituée à la suite du traité de l'Elysée (1963) et fixe des rendez-vous au Sommet deux fois/an.

La France et l'Allemagne continuent à être réellement les pays fondateurs de la Communauté Européenne en dépit de difficultés progressivement surmontées :

**1** - En arrivant au pouvoir, Nicolas Sarkozy a commencé par vouloir relancer la coopération entre les deux pays (cf. rejet de la Constitution Européenne par les Français). Mais il avait également le projet d'une Union pour la Méditerranée, projet dont l'Allemagne était exclue et auquel elle s'opposait. Aux termes de nombreux échanges, l'UMP (Union pour la Méditerranée) a été créée associant l'Europe et les pays de la Méditerranée.

**2** – Les problèmes économiques ont été une deuxième pierre d'achoppement entre les deux pays. On a assisté à un décrochage économique de l'Allemagne vis-à-vis de la France, grâce notamment aux meilleures performances de l'Allemagne dans le domaine du commerce extérieur. La France porte actuellement un intérêt grandissant au modèle économique allemand en particulier sur le plan fiscal.

**3** – L'approche des deux pays a été divergente à l'occasion des crises financières de 2009/2010 qui ont touché la Grèce puis l'Irlande. L'Allemagne a clairement manifesté son refus d'une « *union de transfert* » où certains pays paieraient pour d'autres. Les débats entre les deux pays ont abouti au Pacte de Stabilité et de Croissance d'août 2010, instrument dont les pays de la zone euro se sont dotés pour coordonner leurs politiques budgétaires nationales.

**4** – Un rapprochement s'est progressivement opéré entre France et Allemagne sur la Politique Agricole Commune.

**5** – En matière de politique étrangère, la France et l'Allemagne ont appris à mieux coopérer. Le Président français est relativement indépendant dans les décisions à prendre dans ce domaine tandis qu'en Allemagne, la Chancelière doit tenir compte des *länder* et du Parlement.

**6** – Sur le plan social et culturel, l'aide de l'Etat se réduit de plus en plus en raison de la crise économique et les activités d'échange entre les deux pays sont faibles. Cependant des réseaux existent grâce notamment aux jumelages qui fonctionnent sur la base du bénévolat.

En conclusion, la relation franco-allemande est fortement ancrée dans tous les domaines mais la coopération doit s'adapter aux évolutions des politiques intérieures des deux pays et de la mondialisation.

Roselyne JAUMOILLÉ